

Une mobilisation soutenue
pour les négociations locales

P. 3

Régime d'assurance collective
Participez à la consultation en ligne!

P. 4



EN ACTION

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqsante.qc.ca/fiqp

Vol 31 | No 1 | Mars 2018

Conseil national des 20, 21 et 22 mars



RATIOS PROFESSIONNELLES EN SOINS/PATIENT-E-S

DES CHANTIERS RATIOS POUR SOIGNER EN TOUTE SÉCURITÉ

Dans le dossier des ratios professionnelles en soins/patient-e-s, un plan d'action s'échelonnant jusqu'à la prochaine convention collective a été présenté aux déléguées du conseil national. L'objectif de ce plan d'action est simple, mais représente tout un défi : mener des actions pour faire des ratios sécuritaires une réalité au Québec, et ce, le plus rapidement possible.

Les quatre chantiers, qui sont déjà en cours, allient actions locales et rôle d'influence en santé. Ils tiennent compte de la variété des priorités actuelles (locales et nationales) et des grands rendez-vous, autant syndicaux (négociation, maraudage) que politiques (élections) :

1. Sensibilisation/mobilisation/formation des militantes et des membres : formation *advocacy*, témoignages de membres
2. Actions locales visant la dotation sécuritaire : Formulaire de soins sécuritaires, variété d'outils
3. Démonstration de la non-sécurité des soins actuelle : données de recherche, argumentaire
4. Revendication d'une loi : publication du Livre noir de la sécurité des soins, détermination de ratios, stratégie politique

La délégation a échangé autant sur les actions déjà entreprises (distribution du Livre noir aux directions, aux membres des conseils d'administration, aux députés et aux maires) que sur des suggestions d'actions futures et d'améliorations aux outils existants. La formation *advocacy*, dont la dernière mouture sera bientôt disponible, suscite aussi beaucoup d'intérêt.

La FIQ et la FIQP sont fières des membres qui se sont mobilisées et ont pris la parole au cours des derniers mois. Ces interventions ont grandement servi les objectifs des chantiers ratios, notamment mettre à l'avant-plan la vision FIQ/FIQP des ratios dans l'espace public et augmenter le rapport de force de l'organisation. La mise en place de ratios sécuritaires partout au Québec et l'obtention d'une loi sont des luttes à long terme. C'est donc en poursuivant ces prises de parole et en menant à bien les différentes actions prévues que la bataille des ratios pourra être gagnée, pour les professionnelles en soins et les patient-e-s du Québec.

LA LETTRE D'ENTENTE N° 17

La vague de dénonciations en soins infirmiers a complètement changé la donne en ce qui a trait à la lettre d'entente n° 17 - relative à l'analyse concernant les ratios de professionnelles en soins/patient-e-s - et aux discussions qui ont cours avec le ministère de la Santé. Alors que, l'automne dernier, les travaux traînaient

en longueur et que les obstacles se multipliaient, le mandat des porte-parole du Ministère semble maintenant avoir changé. Toutes les difficultés ne sont pas aplanies, mais grâce aux rencontres fréquentes entre la FIQ et le ministre de la Santé et au rythme accéléré des travaux, des projets ratios devraient voir le jour dès le mois d'avril.

Ainsi, le mandat du comité paritaire national sur la tâche et l'organisation du travail est passé d'« étudier la pertinence et la faisabilité » de ratios sécuritaires à « déterminer et implanter » ces ratios. Au lieu de deux projets « sans argent neuf », ce sont maintenant 17 projets financés, dans toutes les régions du Québec, qui sont visés.*

Des projets ratios sont prévus en :

- Médecine
- Chirurgie
- CHSLD
- Inhalothérapie
- Établissement privé conventionné
- Soins à domicile
- Urgence

Les grandes étapes de l'implantation des projets ratios sont tracées et seront communiquées ultérieurement. La volonté est cependant de démarrer 13 projets avant la saison estivale. Un comité national d'implantation sera mis sur pied pour soutenir le déploiement des projets, du début à la fin, et la délégation a adopté l'octroi d'un soutien financier. ■

IMPORTANT

Le 29 mars dernier, conjointement avec le ministre Gaétan Barrette, une annonce concernant les projets ratios a été faite. Ainsi, le lancement en avril et mai des trois projets suivants a été confirmé :

- Hôpital général du Lakeshore (unité de médecine)
- CHAUR de Trois-Rivières (unité de chirurgie)
- CHSLD de Bagotville

L'implantation de 10 autres projets ratios en médecine, chirurgie et CHSLD, d'ici l'été, a également été confirmée et fera l'objet d'une annonce ultérieure. Au total, 17 projets seront réalisés dans différentes régions du Québec.



« La FIQ et la FIQP comptent sur la mobilisation de toutes les professionnelles en soins pour arriver à des soins sécuritaires. La FIQ et la FIQP vont assurer la sécurité des soins au Québec », a affirmé Jérôme Rousseau, vice-président, FIQ.



* À noter que ces éléments font toujours l'objet de discussions et qu'il est donc possible que des modifications soient apportées d'ici leur annonce officielle.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 31, n° 1, mars 2018 | Publié par le service Communication | Tirage : 75 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication FIQ en Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



EN ROUTE VERS DES RATIOS!

Nancy Bédard

Lors de notre tout premier conseil national du Regroupement des FIQ, il a beaucoup été question de ratios professionnelles en soins/patient-e-s. Au moment même où nous étions réunies, les représentantes de la FIQ négociaient avec le gouvernement la mise en place des projets pilotes.

En temps réel, les déléguées ont donc eu droit à un rapport complet de l'état d'avancement de ces négociations. On a aussi abordé plusieurs sujets d'importance pour les professionnelles en soins, comme les négociations locales qui ont cours dans tous les établissements.

On a profité de l'occasion pour faire le point sur les moments tumultueux que nous venons de traverser. La FIQ a été présente partout dans l'espace public. Depuis deux mois, il n'y a pas une journée où on ne parle pas de la FIQ quelque part dans les médias. Notre voix et nos messages ont été entendus partout, même à l'international. Dans le Journal Le Monde, dans le Washington Post, à la BBC, sur une chaîne de télé de la communauté italienne et j'en passe.

Je l'avais dit au congrès de novembre dernier : ma priorité, ce sont les ratios professionnelles en soins/patient-e-s.

On ne se le cachera pas, il y a des événements externes, une conjoncture particulière, qui nous ont aidées. Mais nous avons aussi créé notre chance. Nos actions passées, les décisions que nous avons prises sont à la base de ce mouvement. Les formations que nous avons développées pour nos membres, particulièrement celle sur l'*advocacy*, le Formulaire de soins sécuritaires, nos stratégies de communication qui ont mis sur nos spécificités professionnelles et la valorisation de nos membres, tout ça a contribué à ce qu'on vit aujourd'hui.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir obtenu une entente plus que satisfaisante sur l'implantation de 17 projets ratios, dont 13 d'ici septembre. Cette entente, elle ne se limite pas qu'à des projets ratios : elle marque le début de l'implantation de ratios sécuritaires dans l'ensemble du réseau de la santé. Je sais que certaines demeurent

sceptiques et que d'autres jugent que cela ne règlera pas la surcharge de travail à court terme. Sachez cependant qu'en ce qui a trait à la surcharge de travail, vos syndicats continuent le travail pour obtenir plus de postes à temps complet et plus de stabilité des équipes dans vos établissements. Pour ce qui est des ratios, c'est un grand pas que nous venons de franchir. À plusieurs endroits dans le monde où les ratios ont été implantés, la démarche s'est avérée beaucoup plus longue que ce que nous avons vécu jusqu'à présent. Vous pouvez être fières et avoir confiance.

Ceci dit, nous ne sommes pas naïves. Nous savons qu'il y aura encore des embûches et c'est pourquoi nous maintiendrons la pression. Et nous aurons besoin de vous, de votre mobilisation.

Merci. ■



LES IPS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Cette instance a permis aux déléguées de connaître l'avancement des travaux du comité paritaire national touchant spécifiquement les infirmières praticiennes spécialisées (IPS), un gain obtenu par la FIQ lors de la dernière négociation nationale.

BONNE RETRAITE!

La présidente, Nancy Bédard, a profité de la tenue de cette instance pour souligner le départ à la retraite d'une militante de longue date qui, au fil des ans, a occupé les fonctions de conseillère syndicale et de coordonnatrice au sein de l'organisation. Bonne retraite bien méritée à Michelle Poirier!

En effet, comme prévu à la lettre d'entente n° 18 de la convention collective nationale, il a été confié au comité paritaire national sur la tâche et l'organisation du travail le mandat de documenter les problématiques d'attraction et de rétention des IPS, les questions relatives à leur formation continue ainsi que leurs conditions de travail.

Afin d'alimenter ses réflexions et de maximiser ses travaux au comité paritaire, la FIQ a mis sur pied son propre groupe de travail. Cinq IPS provenant de spécialités variées et de divers établissements participent

à ce groupe de travail consultatif permettant ainsi de mettre en lumière la réalité que vivent les IPS.

Les travaux du comité paritaire suivent leur cours. Lors des rencontres ayant eu lieu jusqu'à maintenant, la FIQ a pu faire état des problématiques vécues par les IPS. La prochaine rencontre doit se tenir au cours des prochaines semaines et la partie patronale devrait notamment préciser sa vision des problèmes auxquels les IPS font face et ses orientations quant au programme de bourse visant à soutenir les IPS durant leur formation.

LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS

La nouvelle réglementation relative aux IPS est entrée en vigueur le 8 mars dernier. Bien consciente des craintes de ses membres quant à ces nouveaux règlements, la FIQ a soulevé des préoccupations à l'Office des professions du Québec et à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). Les lignes directrices de l'Ordre n'étant pas encore publiées, la Fédération attend cependant d'avoir le portrait complet de la situation avant de faire part de ses orientations aux équipes syndicales locales. ■

**NÉGOCIATIONS
LOCALES**

**UNE MOBILISATION SOUTENUE POUR LES NÉGOCIATIONS LOCALES
30^e CONGRÈS MONDIAL DE L'ISP**



**UNE MOBILISATION SOUTENUE
POUR LES NÉGOCIATIONS
LOCALES**

Pendant le conseil national, les déléguées ont pu faire le point sur le cours des négociations locales. Dans certains cas, les négociations avancent correctement, mais dans plusieurs établissements du Québec, le constat n'est pas réjouissant du tout.

Encore plusieurs employeurs tentent d'augmenter la flexibilité au détriment de la stabilité des équipes. Comme s'ils étaient complètement déconnectés de la crise qui sévit chez les professionnelles en soins. Devant l'obstination injustifiée de plusieurs, certains comités de

négociation des syndicats ont dû se retirer des tables de négociation. Partout dans les établissements, la mobilisation se poursuit et s'intensifie. La volonté des déléguées du conseil national a aussi été claire : ne pas accepter l'inacceptable ni

la détérioration des conditions de travail des professionnelles en soins. Les militantes ont d'ailleurs démontré leur solidarité en allant manifester devant les bureaux du PDG du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour soutenir l'équipe syndicale. ■



30^e CONGRÈS MONDIAL DE L'ISP

Le rapport détaillé de la participation de la FIG au 30^e congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP) a été présenté aux déléguées. En novembre dernier, Nancy Bédard, présidente, et Linda Lapointe, vice-présidente, accompagnées de deux conseillères syndicales, ont pris part à cet important rendez-vous qui avait lieu à Genève.

Rappelons que l'ISP est une fédération syndicale internationale qui se consacre à la promotion des services publics et regroupe 20 millions de travailleur-euse-s provenant de 700 syndicats de partout dans le monde. Son dernier congrès réunissait près de 1 000 participant-e-s et a été l'occasion d'établir son plan d'action 2018-2020.

Au nombre des priorités adoptées par les participant-e-s, mentionnons le désir de favoriser une plus grande justice sociale, de mieux protéger les droits syndicaux et les droits des travailleur-euse-s ainsi que de lutter contre la privatisation des services publics. Lors de ses interventions, la FIG a invité les délégué-e-s des syndicats présents à se positionner en faveur d'un projet d'amendement permettant à l'ISP de lutter pour un accès libre et remboursé à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse. Également, elle a su convaincre les participant-e-s de l'importance d'établir des ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s et de travailler avec les gouvernements pour établir de telles normes, comme c'est le cas, par exemple, en Californie.

CONDITION FÉMININE

Nous, on parle santé.



À quoi ressemblera votre jardin?

CE QU'ELLES DIRAIENT AU MINISTRE S'IL ÉTAIT DEVANT ELLES

Trois professionnelles en soins sont venues raconter aux déléguées du conseil national leur expérience de désobéissance et de mobilisation. Elles ont aussi imaginé ce qu'elles diraient au ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, s'il était devant elles.

Si Émilie Ricard, Isabelle Têtu et Natalie Stake-Doucet ont des parcours différents, elles ont toutes en commun l'amour de leur profession et la conviction qu'elles ont un rôle à jouer dans la défense des soins de santé. Chacune d'elles a questionné un système qui impose, qui ne permet plus de répondre adéquatement aux besoins de la population et qui se révèle être inhumain, aussi bien pour les professionnelles en soins que pour les patient-e-s.

Émilie Ricard, infirmière de nuit en CHSLD, a lancé le 29 janvier dernier un cri du cœur sur Facebook pour dénoncer ses conditions de travail inacceptables. 56 000 partages plus tard et toujours en colère, elle fait le bilan de ce « ras-le-bol » exprimé en public en insistant sur l'importance de défendre la profession infirmière

et, surtout, de s'unir pour réveiller les pouvoirs publics et les administrateurs du réseau de la santé et des services sociaux. « Viens faire un tour sur le plancher avec nous autres », lancerait-elle énergiquement à Gaétan Barrette pour lui faire comprendre que sa réforme administrative a eu un impact désastreux sur les soins de santé.

Isabelle Têtu, infirmière praticienne spécialisée, a créé la Coopérative SABSA avec des collègues, en réaction à la rigidité du système, afin de pouvoir donner des soins globaux aux personnes marginalisées. Son leitmotiv : s'adapter aux personnes qui ont besoin de soins plutôt que l'inverse. Quand il s'agit de s'adresser au ministre de la Santé, elle donnerait la parole aux patient-e-s et obligerait Gaétan Barrette à écouter

les difficultés qu'ils-elles rencontrent pour obtenir des soins.

Natalie Stake-Doucet, infirmière et cofondatrice du groupe des États généraux des soins et du groupe Infirmières de McGill pour une politique en santé, dénonce la manière dont sont traitées les professionnelles en soins et le fait qu'elles n'aient pas voix au chapitre. Elle affirme que les citoyen-ne-s doivent être au fait de la dégradation du système engendrée par les réformes successives et que la population devrait se mobiliser. Profondément convaincue que les professionnelles en soins sont du bon côté de l'Histoire, qu'elles doivent prendre la parole et créer un rapport de force, elle apostropherait ainsi Gaétan Barrette : « Pourquoi administrez-vous le système de santé comme une *business*? » ■

Régime d'assurance collective
Participez à la consultation en ligne!

Du 23 avril au 6 mai 2018, assurez-vous de participer à la consultation en ligne de la FIQ sur votre régime d'assurance collective. Tous les détails sont disponibles sur notre site Web.

fiqsante.qc.ca



Nathalie Perron, présidente du Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et Centre-du-Québec

VERS LA REPRÉSENTATION ÉQUITABLE DES FEMMES

Le conseil national a été l'occasion de faire état aux déléguées de l'avancement des travaux entourant le chantier sur la place des femmes dans l'organisation.

Avec un effectif composé à plus de 90 % de femmes, la FIQ et la FIQP observent depuis quelques temps une baisse de l'implication des femmes en leurs rangs. Pour remédier à la situation et encourager leur participation, un projet de politique sur la représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir a été élaboré. Celui-ci se base sur les résultats de consultations et de groupes de discussion tenus avec les membres en 2017.

Afin de faciliter l'implication des femmes, un plan d'action comprenant des mesures de soutien, comme une halte-garderie pendant les instances ou du mentorat des nouvelles élues, sera présenté à la délégation en décembre 2018. Une cible de présence féminine dans les différentes instances a été fixée à 75 %. Non contraignante, cette cible servira de point de référence au comité d'implantation et de vigilance pour évaluer les résultats de

la politique. En tant qu'alliés dans l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes, la solidarité des membres masculins sera sollicitée pour l'application de cette politique.

En avril et en mai, une tournée de consultation est prévue auprès des syndicats affiliés pour faire une première évaluation et apporter, au besoin, des ajustements au projet. ■